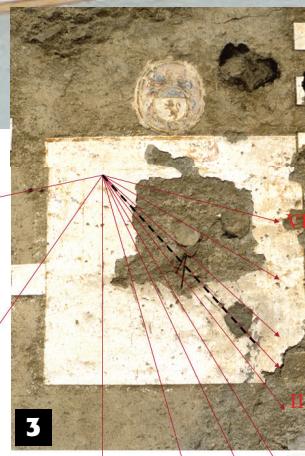


2



unique et très prisé des gnomonistes français et étrangers. Si l'on compare ce nombre aux 1532 cadrants répertoriés en Charente-Maritime, on découvre qu'il ne suffit pas de considérer les quantités mais qu'il faut aussi tenir compte de la beauté des cadrants peints des Hautes-Alpes, de la continuité de la création artistique, toujours visible et presque sans rupture, de 1705 à 2008, de la faible densité de population et de la redoutable précision de certains cadrants, entre autres, ceux construits par le mystérieux créateur : Giovanni Francesco Zarbula.

L'étude de ce patrimoine serait incomplète si on négligeait les aspects historique et géographique de cette région. On peut commencer l'histoire de cette région en 1343 avec pour origine : "La Grande Charte des Libertés Briançonnaises" dite "Charte des Escartons". Cette charte va entraîner le regroupement de cinq régions ou Grands Escartons : le Briançonnais, le Queyras et les anciennes vallées françaises, aujourd'hui italiennes, d'Oulx, Pragelato et Casteldelfino. Il y aura une première rupture en 1713 avec le traité d'Utrecht qui va déplacer les frontières, entre le Piémont et la France, sur les crêtes des montagnes. "Tout ce qui est à l'eau-pendante" fut donné à Victor-Amédée, attribuant ainsi les vallées d'Oulx, Pragelato et Casteldelfino au

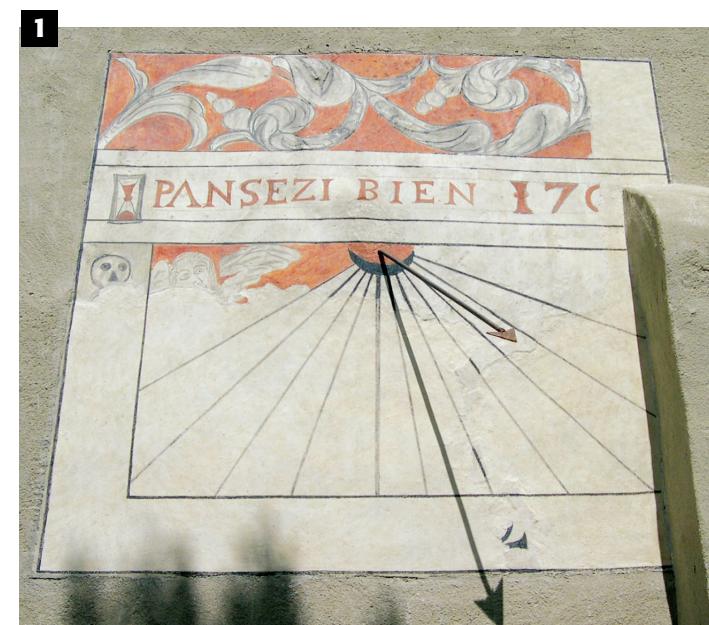
CADRANS SOLAIRES DES HAUTES-ALPES

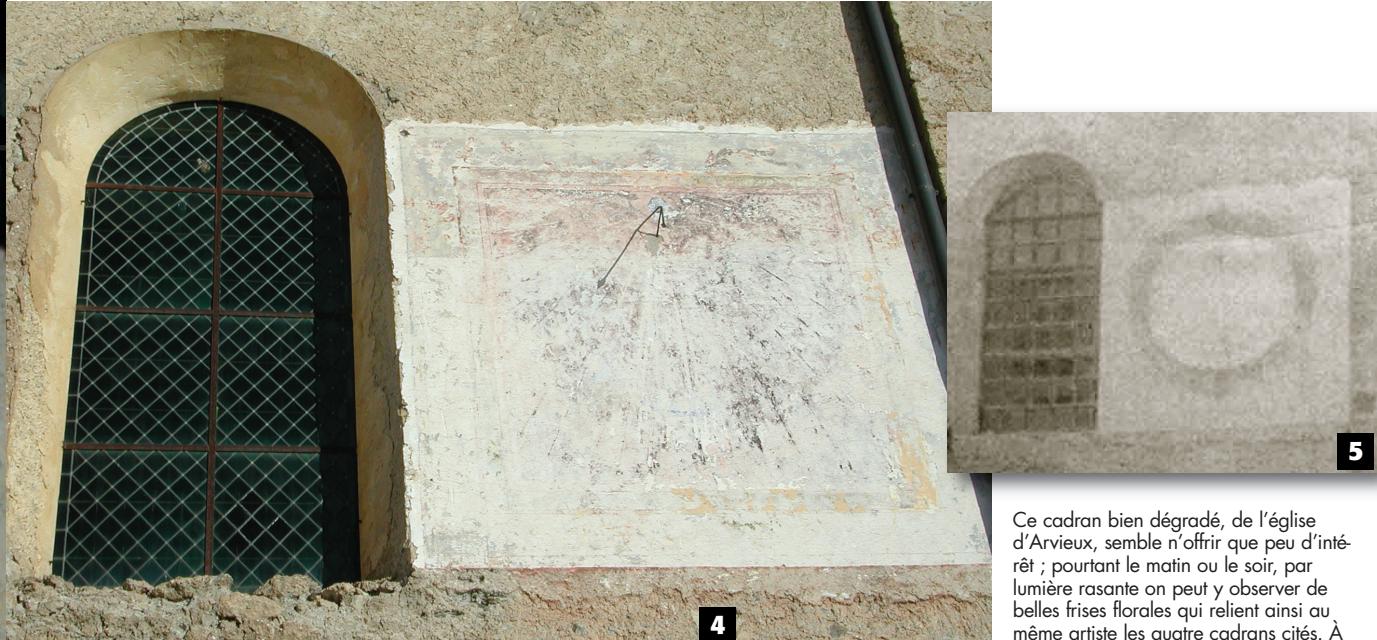
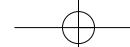
CADRANS DES ESCARTONS (1)

Avec ses 1115 cadrants solaires répertoriés par la Commission des cadrants solaires de la SAF, le département des Hautes-Alpes (05) présente un patrimoine

Piémont en échange de la vallée de Barcelonnette. Enfin, la nuit du 4 août 1789, avec l'abolition des priviléges, marquera la fin de la "République des Escartons". Cette histoire est unique en France par sa durée, une période de 450 ans. Le Queyras est toujours imprégné par ce passé : des "consuls" y sont encore nommés. Il existe un certain nombre de cadrants, datant de cette période, encore visibles dans cette région.

Le cadran le plus ancien connu est daté de 1705 (fig. 1), c'est l'unique connu avant le traité d'Utrecht. Il se trouve sur une maison privée dans une commune de la vallée de la Guisane. Il a été découvert par hasard en l'an 2000 lors





de la restauration de la façade de cette ancienne maison. Le maçon, à qui l'on doit cette découverte est Norbert Peyrot, un cadranier bien connu dans la région (particulièrement dans le Briançonnais et dans la vallée de la Clarée). Evelyne et Norbert Peyrot n'ont restauré que les parties qui ont pu être identifiées. Il existe des cadrans sur des maisons plus anciennes mais seules les maisons sont datées.

La vallée d'Arvieux se situe entre le pied du col de l'Izoard et la vallée du Guil. C'est une belle, large et riche vallée ensoleillée. À Arvieux en Queyras, il existe deux cadrans complémentaires sur la maison Fantin (fig. 2).

La famille Fantin était, dès le XV^e siècle, fixée à Arvieux. Elle a donné des notaires de père en fils, des hommes de loi, des consuls et grands consuls (équivalents de nos maires et députés). Ce sont les ancêtres du peintre Fantin La Tour (né à Grenoble en 1836, décédé en 1904). Ces maires du Queyras, voici comment Victor Hugo les présente dans *Les Misérables* (2) :

« Aux cantons qui ont le goût des procès et où les fermiers se ruinent en papier timbré, il disait : « Voyez ces bons paysans de la vallée de Queyras. Ils sont là trois mille âmes. Mon Dieu ! C'est comme une petite république. On n'y connaît ni le juge, ni l'huissier. Le maire fait tout. Il répartit l'impôt, taxe chacun en conscience, juge les querelles gratis, partage les patrimoines sans honoraires, rend des sentences sans frais ; et on lui obéit, parce que c'est un homme juste parmi les hommes simples. »

On peut observer sur la partie supérieure de ces cadrans les armoiries de la famille Fantin.

Il n'y a pas de devises ; par contre Raphaël Blanchard (3) nous propose : "Concordia" 1715 et "Fratum" 1823. La concorde entre les frères peut passer pour une maxime d'inspiration maçonnique.

Il existe de nombreux cadrans doubles ou complémentaires dans cette région. Pour indiquer l'heure depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil, il est nécessaire de disposer de deux cadrans verticaux convenablement orientés ; par contre un seul cadran horizontal suffirait.

Le cadran de l'après-midi a été restauré (fig 3, avant restauration) ; l'effet est magnifique mais le tracé des lignes horaires n'a pas été respecté. Lorsque deux cadrans complémentaires sont éclairés au même instant, ils devraient indiquer des heures identiques !



Ce cadran, daté 1734 et restauré en 1990, se situe dans le centre de Guillestre, place Albert, sur une maison du XVII^e siècle dite de Curnier de Lavallette, actuellement maison paroissiale. Sa devise : "UTERE PAESENTI, MEMOR ULTIMAE" soit : "Profite du temps présent et pense à la dernière heure."

La plupart des cadrans de la région ont été construits par des cadraniers anonymes ; par exemple le cadran de l'église de Château-Ville-Vieille, daté 1821, sur lequel est indiqué le nom du maire qui en a passé la commande, mais aucune trace du cadranier !

Par une approche chronologique on peut définir une série de cadrans que l'on pourrait attribuer à un cadranier précis, selon le type de décor souvent réutilisé avec des pochoirs, la forme et la taille des chiffres horaires ; on reconnaît ainsi le cadranier, et l'on peut vérifier ensuite s'il n'a pas réalisé des cadrans dans d'autres vallées. Si l'on retrouve dans les archives départementales, la commande de l'un de ces cadrans on peut ainsi mettre un nom sur une série de cadrans.

En ce qui concerne les cadrans complémentaires de la maison Fantin, je pense que, compte tenu des dates et des décorations florales, leur cadranier a également réalisé le cadran de l'église d'Arvieux en 1732 (fig. 4 et 5) et celui de la maison paroissiale de Guillestre en 1734 (fig. 6).

(1) Frédéric Alliey a dressé un arbre généalogique des Fantin depuis le XIII^e siècle.

(2) Après les événements de 1848, Victor Hugo écrit en 1853 *Les Misérables*. Dans le livre premier intitulé "Un juste", au chapitre III, "A bon évêque, dur évêché", on peut lire, les exemples du pays voisin, que l'évêque Myriel cite aux habitants de la région de Digne.

(3) Cité par Raphaël Blanchard page 34 *Les Cadrans Solaires*, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine Dubois Paris VI, première édition 1898, seconde édition 1901. Les deux éditions sont identiques mais le texte a été écrit en 1894. On peut facilement se procurer une édition photocopiée de 1997 dans différentes librairies des Hautes-Alpes ou directement aux éditions Transhumances 05100 Val-des-Prés.